Résolution sur la situation des droits de l'homme au Tibet et à Hong Kong

2005/2660(RSP) - 15/12/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Tibet et Hong Kong.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN.

Tibet : le Parlement demande tout d'abord au gouvernement chinois d'éclaircir les circonstances de la mort du jeune moine tibétain Ngawang Jangchub au cours de la session "d'éducation patriotique" au titre de laquelle les Tibétains sont contraints de signer des déclarations dans lesquelles le Dalaï-lama est dénoncée comme un dangereux séparatiste. Vivement préoccupé par l'état de santé de 5 moines arrêtés le 23 novembre 2005 au monastère de Drepung, le Parlement demande leur libération immédiate du centre de détention du Bureau de la sécurité publique (BSP). Le Parlement demande également aux autorités chinoises de mettre un terme à la campagne "d'éducation patriotique" et d'apporter une réponse proportionnée aux manifestations non violentes. Il prie le Conseil et la Commission d'adresser de fermes représentations sur cette question aux autorités chinoises dans le cadre du dialogue UE-Chine en matière de droits de l'homme.

Dans la foulée, le Parlement exige, une nouvelle fois, la libération de **Tenzin Delek Rinpoché**. Il réitère également son appel en faveur de **l'abolition de la peine de mort** ainsi que l'application immédiate d'un moratoire sur la peine capitale en Chine.

Une fois de plus, le Parlement appelle la Chine à donner suite aux appels internationaux en faveur de progrès dans la situation des droits de l'homme en Chine, alors que ce pays reste sourd aux appels à la liberté de religion, à la liberté d'expression et à la liberté politique. La Chine est également appelée à améliorer les conditions de détention des prisonniers dans le pays, à faire cesser la torture des détenus, et à mettre un terme à la violation constante des droits de l'homme des Tibétains et d'autres minorités.

De leurs côtés, le Conseil et les États membres sont appelés à **maintenir l'embargo de l'UE sur les ventes d'armes à la Chine**. Il souhaite notamment que le dialogue UE-Chine devienne plus productif, en sorte que la mauvaise situation des droits de l'homme en Chine connaisse une amélioration substantielle. Le Parlement demande également à la Chine de poursuivre le dialogue avec les représentants du Dalaï-lama et suggère que ce dernier soit invité à prendre la parole devant le Parlement européen au cours de l'année 2006.

Hong Kong : le Parlement rappelle que, selon la Loi fondamentale de Hong-Kong, le chef de l'exécutif de Hong Kong doit être désigné au **suffrage universel**. Il prie donc les autorités de Hong Kong de fixer un calendrier pour l'application du suffrage universel. Il demande également que l'on remplace le scrutin socioprofessionnel par le scrutin personnel pour les sièges fonctionnels du Conseil législatif de Hong Kong et que l'on élargisse le collège de la commission électorale.

Le Parlement souhaite enfin que le chef de l'exécutif et tous les membres du Conseil législatif soient désignés selon un **régime électoral reposant sur les principes de la démocratie pluraliste** à Hong Kong.